

## Déclaration des performances

### B4232AYCPR

1. Code d'identification unique du produit type.  
EXPERT LFB 046
  
2. Numéro de type, de lot ou de série ou tout autre élément permettant l'identification du produit de construction, conformément à l'article 11, paragraphe 4 du RPC :  
Voir l'étiquette du produit.
  
3. Usage ou usages prévu(s) du produit de construction, conformément à la spécification technique harmonisée applicable, comme prévu par le fabricant :  
Isolation thermique pour bâtiments (ThIB).
  
4. Nom, raison sociale ou marque déposée et adresse de contact du fabricant, conformément à l'article 11, paragraphe 5  
Knauf Insulation  
Am Bahnhof 7, 97346 Iphofen,  
Allemagne.  
[www.knaufinsulation.com](http://www.knaufinsulation.com)  
Contact : [dop@knaufinsulation.com](mailto:dop@knaufinsulation.com)
  
5. Le cas échéant, nom et adresse de contact du mandataire dont le mandat couvre les tâches visées à l'article 12, paragraphe 2 :  
Sans objet.
  
6. Système ou systèmes d'évaluation et de vérification de la constance des performances du produit de construction, conformément à l'annexe V :
  - Système AVCP 1 pour la réaction au feu
  - Système AVCP 3 pour les autres caractéristiques
  
7. Dans le cas de la déclaration des performances concernant un produit de construction couvert par une norme harmonisée :  
ACERMI (organisme de certification notifié n° 1163) 4567 a effectué l'inspection initiale de l'usine de fabrication et du contrôle de la production, ainsi que la surveillance et l'évaluation permanentes du contrôle de la production ; et émis le certificat de constance des performances pour la réaction au feu dans le système AVCP 1.  
  
CSTB (laboratoire d'essai notifié n° 0679) a réalisé les rapports d'essai pour les autres caractéristiques déclarées dans le système AVCP 3.
  
8. Dans le cas de la déclaration des performances concernant un produit de construction pour lequel une évaluation technique européenne a été délivrée :  
Sans objet.

## 9. Performances déclarées.

<b>Caractéristiques essentielles</b>	<b>Norme harmonisée</b>	<b>EXPERT LFB 046</b>
Conductivité thermique (W/mK)	EN 12667	0,046
Résistance thermique	EN 12667	Voir l'étiquette du produit ou le tableau des performances
Tassement	ANNEX K OF EN 14064-1	S2
Réaction au feu	EN 13501-1	A1
Absorption d'eau à court terme	EN 1609:2007	NPD
Transmission de la vapeur d'eau	EN 12086	NPD
Résistance au flux d'air	EN 29053	NPD

## TABLEAU DES PERFORMANCES

Niveau de résistance thermique déclaré (m <sup>2</sup> .K/W)	Épaisseur après tassement (mm)	Épaisseur minimum installée (mm)	Couverture minimum (kg/m <sup>2</sup> )	Taux d'utilisation minimum du sac (sacs pour 100 m <sup>2</sup> )
2,00	92	100	1,20	7,2
2,50	115	125	1,50	9,0
3,00	138	145	1,80	10,8
3,50	161	170	2,10	12,6
4,00	184	195	2,40	14,4
4,50	207	220	2,70	16,2
5,00	230	245	3,00	18,0
5,50	253	270	3,30	19,8
6,00	276	290	3,60	21,6
6,50	299	315	3,90	23,4
7,00	322	340	4,20	25,2
7,50	345	365	4,50	27,0
8,00	368	390	4,80	28,8
8,50	391	415	5,10	30,6
9,00	414	435	5,40	32,4
9,50	437	460	5,70	34,2
10,00	460	485	6,00	36,0

## 10. Les performances du produit identifié aux points 1 et 2 sont conformes aux performances déclarées indiquées au point 9.

La présente déclaration des performances est établie sous la seule responsabilité du fabricant identifié au point 4.

Signé pour le fabricant et en son nom par :

Philippe Nguyen – Chef D'entreprise  
(Nom et fonction)

KNAUF INSULATION LANNEMEZAN  
Philippe NGUYEN  
Directeur d'usine  
Plant Manager

À Lannemezan, le 1<sup>er</sup> juillet 2013.  
(Date et lieu de délivrance)

(Signature)